
AVIS AUX NAVIGATEURS

Origine : Pôle Eau potable & Hydraulique - 02 99 90 88 44

Emplacement : **Barrage d'Arzal et bassin de la Vilaine aval**

Fait à signaler : **Nouvelles restrictions à l'écluse d'Arzal à compter du 10 août 2026 - complément**

En complément de l'avis aux navigateurs diffusé hier 5 août, compte tenu de la situation de sécheresse et de la nécessité de préserver la ressource en eau potable, les restrictions qui seront mises en œuvre à l'écluse d'Arzal du 10 au 17 août 2026 sont complétées comme suit (**les compléments sont identifiés en rouge**) :

- Lundi 10 août :
 - écluse de 16h supprimée ;
 - écluse de 19h ajoutée ;
- Mardi 11 août :
 - écluses de 16h et 18h supprimées ;
 - écluse de 19h ajoutée ;
- Mercredi 12 août :
 - écluses de 16h et 18h supprimées ;
 - écluse de 15h ajoutée ;
- Jeudi 13 août :
 - écluses de 16h et 18h supprimées ;
 - écluse de 15h ajoutée ;
 - **écluse de 20h supprimée ;**
 - **écluse de 21h doublée si nécessaire**
- Vendredi 14 août :
 - écluse de 20h supprimée ;
 - écluse de 21h doublée si nécessaire ;
- Samedi 15 août :
 - écluses de 8h, 18h et 20h supprimées ;
 - écluse de 21h doublée si nécessaire ;

- Dimanche 16 août :
 - écluses de 9h et 20h supprimées ;
 - écluse de 21h doublée si nécessaire ;
- Lundi 17 août :
 - écluses de 9h et 21h supprimées.

Le calendrier d'éclusages actualisé est consultable sur le site : www.passeporteclosure-arzal-camoel.com.

Nous restons très vigilants sur l'évolution de la situation et ferons un nouveau point de situation dès que nécessaire.

Nous vous remercions par avance de votre compréhension.

Pour le Président
Le Directeur adjoint

Aldo Penasso